UCL

Programme

d'études

2026 - 2027

Mineure en gestion (initiation) (accessible uniquement pour réinscription)

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Programme 3
Programme détaillé par matière 3
Programmes particuliers 4
Cours et acquis d'apprentissage du programme 5
Informations diverses 6
Liste des bacheliers proposant cette mineure 6
Conditions d'accès 6
Evaluation au cours de la formation 6
Formations ultérieures accessibles 6
Gestion et contacts 6
Organisation pratique 6

MINOGEST - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Attention : la mineure en gestion n'est plus organisée que pour les étudiant·es déjà inscrit·es à celle-ci avant 2026-2027.

La mineure d'ouverture en gestion vous offre :

- une réelle initiation aux sciences de gestion, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation à diverses problématiques, tant théoriques que pratiques, de gestion ;
- d'enrichir, par le contact avec les sciences de gestion, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

MINOGEST - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences de gestion, une discipline différente de celle de sa majeure, et en saisir les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en gestion.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences de gestion.

2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils et méthodes de base des sciences de gestion.

3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.

4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences de gestion.

5. Percevoir les spécificités des sciences de gestion et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

Attention : la mineure en gestion n'est plus organisée que pour les étudiant·es déjà inscrit·es à celle-ci avant 2026-2027.

- O Obligatoire
- ⊠ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Attention : la mineure en gestion n'est plus organisée que pour les étudiant·es déjà inscrit·es à celle-ci avant 2026-2027.

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

	Bloc annuel
	2 3

O *Mineure en gestion (initiation) [Programme pour tous les étudiants ayant accès à la mineure à l'exception des étudiants de l'EPL]*

O Cours fondamentaux (10 crédits)

Les bacheliers ayant déjà suivi dans leur majeure un ou deux cours équivalents à ces cours fondamentaux devront les remplacer par un ou deux cours de gestion supplémentaires, à choisir, avec l'accord du responsable de programme, dans la liste au choix "Cours relevant de la discipline de la gestion".

O LECGE1108	Pratiquer l'économie (1) - Économie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	[FR] [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x

O Cours au choix

Un des deux cours suivants :

⊠ LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Robin Lecocq (supplée Pascal Lambrechts)	[FR] [q1] [45h+30h] [6 Crédits]	x	x

				Bloc annuel 2	3
⊠ LECGE1101	Statistiques et analyse de données	Vincenzo Verardi	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x	x

○ Cours relevant de la discipline de la gestion

Minimum 19 crédit(s)

⊠ LECGE1107	Comptabilité financière et environnementale	Karine Cerrada Cristia Yves De Rongé Maxence Postaire	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1222	Microéconomie	François Maniquet	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Daniel De wolf	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Nathalie Guilmot (supplée Alain Vas)	FR [q1 ou q2] [20h+10h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1209	Marketing and Consumer Behavior	Nicolas Kervyn	EN [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x

⊠ Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

⊠ LECGE1321	Management humain	Laurent Taskin	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LECGE1102	Sociologie économique	Joseph Amougou Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x

PROGRAMMES PARTICULIERS

> Mineure en gestion (initiation) (accessible uniquement pour réinscription) [Programme pour les étudiants de l'EPL exclusivement] *[https://uclouvain.be/prog-2026-minogest-version-epl]*

Mineure en gestion (initiation) (accessible uniquement pour réinscription)

○ Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Attention : la mineure en gestion n'est plus organisée que pour les étudiant·es déjà inscrit·es à celle-ci avant 2026-2027.

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

	Bloc annuel
	2 3

Mineure en gestion (initiation) [Programme pour tous les étudiants ayant accès à la mineure à l'exception des étudiants de l'EPL]

Cours fondamentaux (10 crédits)

Les bacheliers ayant déjà suivi dans leur majeure un ou deux cours équivalents à ces cours fondamentaux devront les remplacer par un ou deux cours de gestion supplémentaires, à choisir, avec l'accord du responsable de programme, dans la liste au choix "Cours relevant de la discipline de la gestion".

LECGE1108	Pratiquer l'économie (1) - Économie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x

Cours au choix

Un des deux cours suivants :

LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Robin Lecocq (supplée Pascal Lambrechts)	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]	x	x
LECGE1101	Statistiques et analyse de données	Vincenzo Verardi	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x	x

Cours relevant de la discipline de la gestion

Minimum 19 crédit(s)

LECGE1107	Comptabilité financière et environnementale	Karine Cerrada Cristia Yves De Rongé Maxence Postaire	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x
LECGE1222	Microéconomie	François Maniquet	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	x	x
LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Daniel De wolf	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	x	x
LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Nathalie Guilmot (supplée Alain Vas)	FR [q1 ou q2] [20h+10h] [4 Crédits]	x	x
LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x
LECGE1209	Marketing and Consumer Behavior	Nicolas Kervyn	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x

Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

LECGE1321	Management humain	Laurent Taskin	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x
LECGE1102	Sociologie économique	Joseph Amougou Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINOGEST - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible aux étudiantes et étudiants des bacheliers repris sur la page "Bacheliers concernés" .

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Pour les diplômés de FSA1BA, SBIM1BA, EDPH1BA, MATH1BA, FARM1BA, PHYS1BA, BIOL1BA, GEOG1BA ayant suivi cette mineure : possibilité d'accès sur dossier au Master [120] : ingénieur de gestion (LLN) et au Master [120] : ingénieur de gestion (Mons) , moyennant l'ajout éventuel de maximum 60 crédits d'enseignements complémentaires.
- Pour les diplômés de DROI1BA, COMU1BA, HUSO1BA, SPOL1BA, SOCA1BA ayant suivi cette mineure : possibilité d'accès sur dossier au Master 120 en sciences de gestion (LLN) et au Master 120 en sciences de gestion (Mons) , moyennant l'ajout éventuel de maximum 60 crédits d'enseignements complémentaires.
- Pour les autres bacheliers, cette mineure ne donne pas accès au master en sciences de gestion ni au master en ingénieur de gestion.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: paul.belleflamme@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: anneliese.desbuquoit@uclouvain.be
- Conseillère aux études et personne de contact: geraldine.carette@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription: 1er cycle ESPO

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

https://www.uclouvain.be/fr/formations/horaires-espo

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle ESPO se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité
Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens
L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens
Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : https://www.uclouvain.be/fr/formations/horaires-espo